



Commune de Longueil-Sainte-Marie

## **CENTRE D'ANIMATION**

# TRANSPORT SCOLAIRE

## **INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE 2026/2027**

Le Conseil Régional achemine les enfants habitant LONGUEIL-SAINTE-MARIE, RIVECOURT, BOIS D'AGEUX, PORT SALUT et L'ORMEON, les jours scolaires, jusqu'à l'école ou à leur domicile, le matin, le midi et le soir.

Afin de pouvoir utiliser ce service, votre enfant doit **IMPERATIVEMENT** être inscrit auprès du service animation, **mais également auprès du Conseil Régional des Hauts de France.**

**ATTENTION : pour l'année scolaire 2026/2027, votre enfant ne pourra emprunter les transports scolaires s'il ne peut justifier de son inscription aux deux services.**

## **COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT ?**

1°) Compléter la fiche d'inscription du service animation ci-jointe  
2°) Inscrire votre enfant auprès du Conseil Régional des Hauts de France, pour cela vous avez deux possibilités :

- ✓ inscrire votre enfant en ligne sur le site sécurisé : <https://oise.transportscolaire.hautsdefrance.fr/>
- ✓ ou adresser le formulaire d'inscription au format papier (ci-joint) et l'envoyer à ATRIOM  
Secteur Ouest et Nord-Est  
47, rue Corréus BP 20549  
60005 BEAUVAIS CEDEX

Un justificatif d'inscription pour l'année 2026/2027 sera établi par le Conseil Régional

3°) **Transmettre les deux documents** par mail à l'adresse : [animation@mairielsm.fr](mailto:animation@mairielsm.fr) au plus tard **le vendredi 3 juillet 2026.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Madame Mélanie DA SILVA au 03.44.41.85.06 / 06.72.73.98.22 ou par mail : [animation@mairielsm.fr](mailto:animation@mairielsm.fr)



*Cet établissement est subventionné par La Caisse d'Allocations Familiales*

Le dossier d'inscription fera l'objet d'un traitement informatisé conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement de vos données personnelles.

Vous pouvez exercer ce droit auprès du responsable du traitement en envoyant un courrier à la mairie à l'adresse suivante : [accueil@mairielsm.fr](mailto:accueil@mairielsm.fr)